

en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 165-173

Jean Sainte Fare Garnot

Les fouilles de la Nécropole de Soleb (1957-1958) [avec 6 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

LES FOUILLES

DE LA NÉCROPOLE DE SOLEB (1957-1958)

PAR

JEAN SAINTE FARE GARNOT

En 1957, le Service des Antiquités de la République soudanaise, que dirige Jean Vercoutter, a concédé le site archéologique de Soleb $(S\bar{u}lb)$ à la mission Schiff-Giorgini, patronée par l'Université de Pise. Ce site, compris entre les premiers contreforts rocheux ($S\bar{u}lb$ est le nom d'une montagne; ce nom désigne aussi le village voisin) et la rive occidentale du Nil, à 222 kilomètres de Ouadi Halfa, n'avait jamais été fouillé (1), bien qu'entre le début du xixe siècle et l'année 1907, il ait reçu la visite de plusieurs explorateurs (Cailliaud, Hanbury, G. Waddington, en 1821; Hoskin en 1832), et d'égyptologues de métier (Lepsius, entre 1842 et 1845; Budge, en 1905, J. H. Breasted, en 1907 et plus tard Borchardt) (2). Cette lacune est maintenant en voie d'être comblée. Les travaux entrepris à Soleb par la mission Schiff-Giorgini, au cours d'une première saison (5 novembre 1957-ler février 1958) ont été dirigés par Clément Robichon, architecte des fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale, et notre collègue Janssen, de Leyde, s'est chargé des relevés épigraphiques. Ajoutons que les fouilles ont porté sur deux secteurs : celui du temple dédié à Amon par Aménophis III (qui d'ailleurs y recevait lui-même un culte, sous la forme d'un dieu-lunaire) d'une part, et d'autre part, à quelque distance, celui d'une nécropole privée datant, en

Topographical Bibliography of Ancient Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings, VII. Nubia, the Deserts and the Outside Egypt, Oxford 1951, p. 161-172.

⁽¹⁾ On ne peut guère donner le nom de fouille à un sondage opéré par Budge, en 1905, en avant du pylône.

⁽²⁾ Bibliographie dans B. Porter et R. Moss,

gros, de la même époque. Si importants qu'aient été les résultats obtenus dans le premier secteur (1), je ne parlerai ici, faute de place, que du second. Les informations et la documentation (graphique et photographique) dont il sera fait état dans le présent article m'ont été gracieusement communiquées par Madame Michela Schiff-Giorgini; qu'elle veuille bien trouver ici, et agréer, l'expression de mes remerciements les plus sincères.

Située à huit cent mètres environ à l'Ouest du temple, et sensiblement au même niveau que celui-ci, au débouché d'un ouâdi dont les eaux torrentielles l'ont plus d'une fois dévastée, la nécropole de Soleb, jusqu'à présent méconnue, sinon ignorée (2), comprend un grand nombre de tombes dont les caractéristiques — autant qu'on puisse les formuler au terme d'une seule campagne — sont nouvelles. A ce jour, dix-sept sépultures, de dimensions moyennes ou petites, ont été reconnues. Si les caveaux, souvent doubles, et jamais décorés, sont creusés dans le sol, à faible profondeur (moins 5 m., en moyenne), les superstructures de ces tombes ont été construites en surface, sur la couche de marne, assez épaisse, recouvrant le sol rocheux (schiste). Ces superstructures revêtent la forme de pyramides, généralement à degrés, bâties en pierres sèches ou en briques, quelquefois même — à la suite de remaniements — en briques, puis en pierres. Elles étaient dotées, sur leur face Est, d'un lieu de culte très simple, rectangulaire (orienté Ouest-Est), au centre duquel, recouvert de grandes pierres formant en même temps le dallage de la chapelle, s'ouvrait le puits. Chapelles (quelquefois, à un moment de leur histoire, précédées d'une courette aux murs de briques crues) et pyramides ont été, presque toujours, fort malmenées par le temps (les inondations ont été fréquentes) et par les hommes; toutefois leurs arasements subsistent — comme ceux des pyramides et chapelles royales de la dynastie

maintenant est celui de J. Janssen, Over de Opgravingen van 1957 te Soleb in den Soedan, in Phoenix, Bulletin uitgegeven door he-Vooraziatisch-Egyptisch Genootschap Ex Orient te Lux, IV, I, avril 1958, p. 4-15 et 8 belles photographies.

⁽¹⁾ Un premier exposé de ces résultats se trouve dans le texte de la communication que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 23 juin 1958.

⁽²⁾ Le premier et, à ma connaissance, le seul compte rendu de la fouille paru jusqu'à

« éthiopienne », au cimetière d'El-Kurru (Haute Nubie) (1) — dans des conditions telles que nous pouvons avec sûreté en déterminer le plan, en reconstituer l'élévation et, le cas échéant, analyser les remaniements qu'elles ont subis.

Je voudrais tout d'abord attirer l'attention sur une particularité de l'histoire des substructures. Dans la plupart des cas les portes, construites au fond des puits pour donner accès aux chambres funéraires qui sont, nous l'avons vu, des sortes de grottes, ont été trouvées intactes. Néanmoins, à une exception près, ces chambres elles-mêmes étaient vides, alors que des ossements reposaient dans les puits, pêle-mêle avec des poteries, et que le squelette d'un homme préalablement démembré gisait sous le seuil, en pierre, d'une chapelle (tombe T 15). Il y a donc eu, semble-t-il, des transferts de corps mais, puisque après ces transferts, on a soigneusement rebouché les caveaux, l'hypothèse d'attentats est exclue. Nous devons admettre, au contraire, que ces changements et ces pratiques ont une signification religieuse; bref, s'il y a eu violation des sépultures, il s'agit de violations très particulières, accomplies, selon une remarque du professeur Janssen, dans une intention pacifique et non par cupidité, ni pour assouvir une vengeance. Au reste, la vacuité des chambres sépulcrales, préalablement refermées, n'est point la seule bizarrerie que l'étude du sous-sol des tombes ait mise en lumière, par rapport aux traditions de l'Égypte pharaonique. Ce n'est point fortuitement que le mobilier funéraire a été considérablement réduit, au moins en ce qui concerne plusieurs de ses composantes les plus classiques. Les poteries, dans les tombes de Soleb actuellement connues, sont représentées en abondance, mais non les shaouabtis. Au lieu de 410 on n'en trouve, au plus, que quatre dans la même tombe, sectionnés, plus d'une fois, à hauteur du buste et des pieds. Hasard? Mais est-ce un hasard si, régulièrement, l'un de ces shaouabtis est déposé sous les pieds du mort, tourné vers celui-ci? Il ne s'agit nullement, semble-t-il, d'une fantaisie, mais d'un usage, nouveau pour nous, et peut-être local. Un autre usage, non moins inattendu, est la brisure des os des jambes de certains corps. On peut se demander, toutefois, si c'est là une réelle

(1) Cf. Dows Dunham, Royal Cemeteries of Kush, vol. I. El Kurru, Cambridge 1950, et les photographies publiées par Reisner,

The Royal Family of Ethiopia, in Museum of Fine Arts Bulletin, vol. XIX, nos 112 et 113, Boston, avril-juin 1921, p. 21-24.

11.

nouveauté. Bien souvent, en effet, les ossements trouvés lors des fouilles, à même le sol, dans les caveaux, ont été déplacés, étourdiment, par les ouvriers, ou même brisés, détruits avant qu'on ait eu le temps de noter la manière dont ils étaient disposés, de relever, le cas échéant, leurs anomalies apparentes. Voici maintenant quelques indications, très brèves, sur les principaux tombeaux fouillés au cours de la saison 1957-1958.

I. Tombe no 11. Superstructures presque entièrement détruites. Caveau double, inviolé. C'est ce qui fait le grand intérêt de cette sépulture de famille, où la première chambre ne contenait pas moins de sept corps (dont celui d'une femme enceinte) et un mobilier funéraire relativement abondant (poteries placées, en général, aux pieds des morts et, une fois, en contact avec deux os isolés, entrecroisés). Chose singulière, alors que, dans cette première chambre, les cadavres ont été amassés dans un petit espace, ou même disposés sur deux couches, ou bien ont été superposés, à deux niveaux différents, la seconde chambre n'en contenait qu'un seul, réduit à la tête et à deux os des jambes. Y a-t-il eu transfert d'une pièce à l'autre, la plus profonde ayant été, par hypothèse, abandonnée, et si ce transfert a eu lieu, pourquoi? C'est dans cette tombe que l'on a constaté pour la première fois la présence d'un shaouabti aux pieds du mort et tourné vers lui (squelettes V et VI). Un troisième shaouabti a été retrouvé dans l'embrasure de la porte faisant communiquer les deux chambres. Un quatrième (en calcaire, anépigraphe), cassé en deux morceaux (dont l'un se trouvait près de la porte donnant accès à la première grotte, le mur bloquant cette porte étant luimême bâti sur une table d'offrandes retournée, du type hotep et sans inscriptions) était dans le puits. Un autre fait donne à cette tombe no 11 une importance particulière : l'un des cadavres a été identifié. D'après les textes de son shaouabti et ceux de trois petits vases en terre cuite placés près de la tête, cet homme était le scribe Khnoum-hotpe. Le nom, typique du Moyen Empire, se donnait encore aux temps de la XVIIIe dynastie (1). Les poteries, non décorées, présentent d'ailleurs des formes qui se rencontrent assez souvent à cette époque.

(1) Hermann Ranke en cite un exemple dans ses Aegyptischen Personennamen, vol. I, Glückstadt-Hambourg, 1935, nº 6, p. 276 (musée de Munich, publication K. Dyroff et B. Pörtner, p. 19).

2. Tombe no 15. Cette tombe, la plus remaniée de toutes, est aussi, à mon avis, la plus intéressante, par l'originalité de ses dispositifs successifs, la qualité de son mobilier funéraire, les particularités d'une sépulture dite « intrusive », logée sous le seuil de pierre de sa chapelle. Les substructures sont constituées par deux grottes communicantes, dont la première seule est située sous la pyramide, et par un puits rectangulaire, profond de 4 m. 25 environ, taillé dans le rocher. Le haut de ce puits, dans la couche de marne que l'on trouve au-dessus du roc, est formé, sur trois côtés, par la superposition de trois couches de blocs de grès, sensiblement rectangulaires, et assez gros. Il a pour couverture cinq énormes dalles de pierre noire, irrégulières, posées en travers. Sur les deux tiers de sa hauteur (le sommet étant rempli de sable), ce puits avait été comblé, au moyen de pierres (les plus grosses au fond), de tessons, d'ossements humains, en vrac. Dans la couche la plus profonde, presque au niveau du sol de ce puits, se trouvaient quelques objets d'un intérêt exceptionnel, dont il est clair qu'ils ont, antérieurement, été déposés dans les chambres du caveau. Le plus remarquable est certainement un récipient thériomorphe en frite blanche. Il s'agit d'un cynocéphale assis, tenant sur ses genoux (selon une interprétation, très plausible, de Madame Jeanne Vandier d'Abbadie) un sac de dattes (ou de noix-doum). Mais la petite fiasque ronde en albâtre, qui préfigure les « bouteilles de nouvel an » de l'époque saïte, les fragments d'une coupe de bronze, deux grosses jarres à anses latérales, en forme de larmes, enregistrées sous les numéros 15 T P4 et 15 T P12, enfin un shaouabti de calcaire (15 T P1), avec inscriptions, malheureusement endommagées par un incendie, d'abord, par le salpêtre, ensuite, sont aussi d'un très grand intérêt. Enfin, toujours dans la couche du bas et posée en travers, gisait une longue pierre plate, percée de deux trous ronds, que Robichon, non sans vraisemblance, croit avoir joué un rôle, autrefois, dans les superstructures. Contrairement à l'usage local, la porte de communication donnant accès à la première chambre souterraine était libre, et non bloquée. Il n'en avait pas toujours été ainsi, d'ailleurs : à deux mètres de la porte, dans le premier caveau, on a retrouvé le petit mur, formé de quatre blocs de grès, qui, jadis, obstruait cette porte. Ce mur avait été déplacé, progressivement, par les déblais accumulés dans le puits, que les inondations dues aux averses périodiques chassaient vers le bas, mais, n'ayant subi —

au cours de nombreux siècles — que des poussées lentes, il ne s'était pas écroulé pour autant. D'autres blocs de grès, au nombre de trois ou quatre, et partiellement brisés, qui probablement, à l'origine, servaient d'encadrement à cette même porte, ont été retrouvés dans le second caveau. Le premier ne contenait que cinq à six fragments de poterie, oubliés dans un angle; le second ne renfermait aucun vestige de mobilier funéraire; nulle part on n'a découvert d'ossements.

Passons maintenant aux superstructures, édifiées, semble-t-il, en trois étapes, dont la seconde a comporté elle-même deux temps. Ces superstructures, à l'inverse de celles des autres tombes, sauf la tombe 14, voisine et, en quelque sorte, jumelle de celle-ci, ont assez bien résisté aux assauts du temps et des hommes. Constituées par l'association — toute classique — d'un tumulus, qui est une pyramide, et d'un lieu de culte (chapelle et cour) orienté Ouest-Est, face à l'Est, les ruines de cet ensemble architectural s'élèvent encore à une hauteur de 1 m. 60 (à l'angle sud-ouest) pour la pyramide et de 1 m. 25 pour la chapelle. La pyramide, légèrement biaise, a d'abord été bâtie en briques crues (longueur du plus grand côté : 6 m.), sur une petite terrasse de pierres, servant de fondations. Le profil des briques conservées (sur deux rangs) du côté Ouest montre que cette pyramide, d'une hauteur approximative de 8 mètres, à l'origine, avait un fruit très prononcé. Une cavité rectangulaire ménagée à peu près au centre débouchait sur un petit couloir, peu profond, ouvrant lui-même sur la chapelle extérieure et séparé de celle-ci, selon une ingénieuse hypothèse de Clément Robichon, par la dalle percée de deux trous découverte au fond du puits. Si cette hypothèse se vérifie, le logement ainsi réservé dans le cœur de la pyramide aurait pu abriter une statue, et c'est pourquoi, lors de la fouille, il a reçu le nom de « serdab », qu'il a gardé. Quant à la chapelle, très simple, elle n'était qu'un enclos de briques crues, rectangulaire (longueur des grands côtés : 6 m.) et voûté, comme le montre la plus grande épaisseur des murs latéraux, et leur courbure. Cette chapelle au fond de laquelle se trouvait le puits, lui-même rectangulaire, cité plus haut, s'ouvrait vers l'Est. Au bout d'un certain temps (second stade, première phase) elle a été reconstruite, selon un axe un peu différent, et dotée d'une avant-cour parallélipipédique,

aux murs de briques crues. Un peu plus tard encore (second stade, deuxième phase), chapelle et avant-cour ont été entièrement « chemisées » de briques crues les isolant complètement, tant de l'intérieur que de l'extérieur, et la chapelle est devenue à ciel ouvert, par enlèvement des rouleaux de briques formant la partie supérieure de la voûte. Que cette suppression ait été volontaire, et destinée à ouvrir la chapelle, résulte du fait qu'aucune brique n'a été retrouvée à l'intérieur de celle-ci, alors qu'on en aurait découvert un certain nombre, plus ou moins brisées, si la voûte n'avait fait que s'effondrer. Quant à la pyramide de briques, elle a été livrée aux démolisseurs. Au troisième (et dernier) stade de l'histoire de la tombe, une nouvelle pyramide, biaise également (longueur du plus grand côté: 8 m. 60) et construite, cette fois, en pierres sèches, s'est élevée à peu près sur l'emplacement de la première, mais suivant un autre axe. Il s'agissait d'une pyramide à degrés, probablement au nombre de cinq, et d'une hauteur approximative de 5 mètres environ. Tous les blocs ont été posés à plat, horizontalement. Quant à la chapelle, ses murs latéraux ont été englobés dans une épaisse maçonnerie de pierres sèches et entièrement fermée du côté Est, ce qui en interdisait désormais l'accès, à moins d'en faire l'escalade et d'entrer par en haut. Les raisons d'être de cette clôture, contraire à tous les usages de l'architecture funéraire égyptienne, n'apparaissent pas clairement.

Un fait digne d'être noté est que ces superstructures ont elles-mêmes servi de tombes. Quantité d'os, en désordre, de nombreux crânes, le tout mêlé à quelques coupes de terre cuite et à des tessons de poterie, ont été retrouvés dans la chapelle, sur le sol en terre battue. Sont-ce les restes des défunts qui, tout d'abord, avaient été ensevelis dans les caveaux? Les fragments de poteries et les coupes découverts auprès de ces ossements semblent bien dater de la XVIIIe dynastie. On peut, en tout cas, dater une autre sépulture, unique en son genre, trouvée à l'entrée même de la chapelle, de l'époque de la construction du monument funéraire (second stade, première phase), car elle a été installée sous le seuil, en pierres, de cette chapelle, du temps que celle-ci était bâtie en briques crues. Il s'agit d'une fosse parfaitement ronde — sauf sur un côté — profonde d'environ 50 centimètres, creusée dans les cailloux, jusqu'au sol rocheux. Tout au fond se trouvaient un grand

nombre de dattes dont l'assemblage ressemblait à un croissant de lune. Pardessus étaient disposés la colonne vertébrale et les os (sauf le crâne et une vertèbre) d'un corps préalablement démembré, dont on a pu identifier et localiser tous les éléments. « Les os des pieds, écrit Madame Schiff-Giorgini, dans le rapport préliminaire qu'elle destine au périodique Kush, organe du Service des Antiquités du Soudan, se suivaient dans leur ordre naturel... la disposition parfaite de ces petits os et de ceux du tronc prouve que le squelette avait été enseveli . . . quand il était encore revêtu de chair ». On a aussi la preuve, donnée par l'analyse de nombreux fragments de matière rouge, que « le corps avait été enduit d'ocre et tout de suite après entouré de bandelettes ».

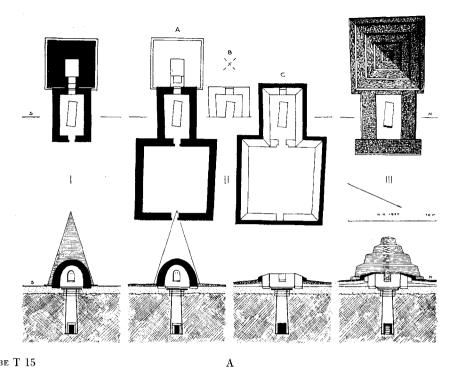
3. Tombe Nº 14. La fouille de cette tombe, la plus imposante de la nécropole, par les dimensions de ses superstructures, situées à 8 mètres de distance du tombeau 15, et au Sud de celui-ci, n'est point terminée. Des substructures, en particulier, on ne peut pas dire grand chose, sinon du puits. Une première grotte « remplie de terre sablonneuse couverte par des morceaux de roche tombée du plafond » (M. Schiff-Giorgini, Rapport préliminaire) a été repérée sans qu'on puisse dire si elle contient, ou non, des squelettes et du mobilier funéraire. Il y avait peut-être une seconde grotte. Le puits, rectangulaire, comme celui du tombeau 15, mais beaucoup moins grand, avait été comblé par de la terre, des pierres noires, des os, des tessons et, tout en bas (où les montants de grès de la porte donnant accès au caveau sont bien conservés), une dalle noire, inclinée. Derrière une seconde dalle noire, mais à un niveau supérieur, a été découvert un shaouabti debout, tourné vers le Sud et coupé, volontairement (les marques laissées par l'outil tranchant sont encore visibles) en deux endroits.

Les superstructures, qui s'élèvent à quelques mètres de l'entrée du puits, sont, une fois de plus, pyramidales. Elles n'ont pas été, semble-t-il, remaniées. La pyramide, légèrement biaise (mais beaucoup moins que celle du tombeau 15; longueur des plus grands côtés : 7 m. 70) était à trois degrés, entourés d'un socle, également en schiste, et s'élevait à 5 mètres de hauteur, environ. L'existence de ces degrés est prouvée par la technique même de la

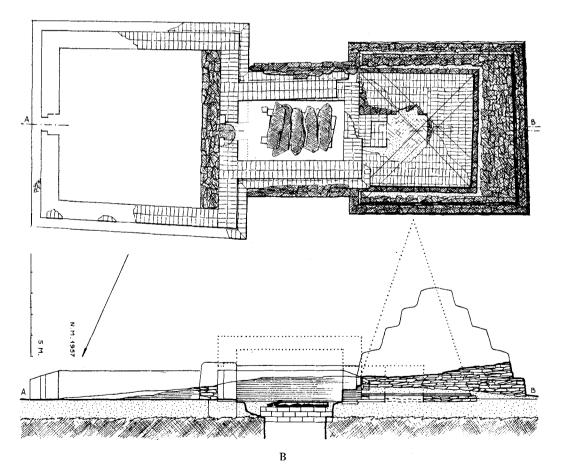
maçonnerie, dont les blocs sont alternativement posés à plat ou dressés. Une murette de pierres sèches entoure la pyramide, à environ 2 mètres de celle-ci. Du côté Est, par retour d'angle, cette murette rejoint, à droite et à gauche, la face antérieure de la pyramide, délimitant ainsi une chambrette rectangulaire à ciel ouvert qui doit avoir fait office de lieu de culte. On peut admettre avec vraisemblance qu'au fond de ce logement (dont le sol a été, ultérieurement, creusé) s'élevait une stèle funéraire cintrée portant le nom de couronnement (nb mi t.t R') d'Aménophis III, dont on a retrouvé deux fragments non loin de là (entre la murette extérieure et la pyramide, au Sud). Ajoutons que la présence d'une esplanade entourant la pyramide, et fermée par un mur de pierres bâti à quelque distance, sur trois des côtés de celle-ci, sera bien plus tard l'une des caractéristiques des monuments funéraires royaux dits « éthiopiens », dans les nécropoles d'El-Kurru et de Nuri.

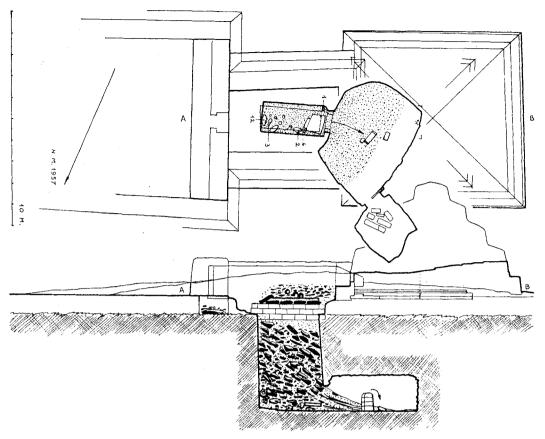
4. Dépendance mutuelle des tombes 14 et 15. Ces deux tombeaux, situés un peu à part, ne sont pas seulement les plus importants, par les dimensions, de toute la nécropole. Il paraît évident, si l'on compare leur dispositif architectural, sous sa forme dernière (pyramides de pierres, à degrés; chapelle à ciel ouvert) qu'il existait entre eux un lien étroit. C'est ce qu'achève de démontrer un tesson de poterie trouvé dans l'enceinte où figurent, côte à côte, tracées en noir, et dans la position respective qu'elles occupent en fait, les deux pyramides, représentées en plan, avec leurs axes (axe central et axes angulaires).

Paris, juin 1958.



Томве Т 15





TOMBE T 14

A

B

A

A

B

B

A



Tombe T 15, vue de l'Ouest.



Tombe T 15, angle sud-ouest.



Tombe T 14, vue de l'Est.



Tombe T 14, angle nord-ouest.



Shaouabti aux pieds du mort, tombe T 11.



Sarcophage de calcaire, tombe T 5.



Shaouabti de Khnoumhotpe, tombe T 11.



Vase thériomorphe, tombe T 15.



Masque de terre cuite, tombe T 5.